

Décision

Générale

colonial

Décision n° 553 04/06/1951

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1951

Date de publication
4 juin 1951

Date du numéro
1 août 1951

TEXTE INTÉGRAL

1° Un congé administratif de six mois pour en jouir dans la Métropole est accordé à M. Muzotte, instituteur de 3e cl, du Cadre métropolitain, détaché à la Côte Française des Somalis, qui a accompli le 27 mars 1951 un séjour de deux ans dans le Territoire.

2° Une réquisition de passage par voie aérienne Djibouti-Paris et une réquisition de passage par voie de terre Paris-Yerres (Seine-et-Oise) seront délivrées à l'intéressé qui voyagera accompagné de son épouse et de son fils, âgé de 11 ans. L'intéressé appartient au groupe III.